Chantier Sécurité Alimentaire

Commission permanente sur le développement social
et la diversité montréalaise
Ville de Montréal
commissions@ville.montreal.qc.ca

Objet : Mémoire sur l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires

Aux commissaires,

Solidarité Ahuntsic est la table de concertation intersectorielle et multi-réseaux du quartier Ahuntsic. C'est en rassemblant et en impliquant dans une démarche sociale de nombreux citoyens, groupes communautaires, partenaires institutionnels et élus politiques que la table travaille à améliorer les conditions de vie de ses résidents. Le Chantier Sécurité alimentaire de Solidarité Ahuntsic a été créé en 2009 à la suite d'un processus de planification stratégique ayant identifié l'accessibilité aux aliments comme un enjeu prioritaire. De nombreux partenaires se sont mobilisés depuis pour mettre en place des solutions durables en faveur de la sécurité alimentaire et de la saine alimentation.

Le chantier permet aux acteurs de se concerter mais surtout de mettre sur pied des initiatives rassembleuses. Parmi celles réalisées, nous nous permettons d'en citer quelques-unes.

- Les **Haltes maraichères** sont des marchés saisonniers et festifs combinant la vente de fruits et légumes frais, l'animation en agriculture urbaine et des démonstrations et dégustations culinaires. Les haltes se tiennent en différents lieux dans le quartier, particulièrement dans les zones considérées comme des déserts alimentaires : http://www.villeenvert.ca/haltes-maraicheres-ahuntsic/
- Le **développement de partenariats** entre des organismes offrant le dépannage alimentaire et des commerçants locaux permet de récupérer et de redistribuer les aliments invendus aux familles les plus démunies : http://journalmetro.com/local/ahuntsic-cartierville/actualites/761177/nourrir-lesprit-de-solidarite/
- Une **enquête sur les besoins** des résidents et la sécurité alimentaire à Ahuntsic a été réalisée, afin de mieux orienter les actions subséquentes du chantier.
- Plusieurs **outils pour les intervenants et les organismes** ont été développés, notamment un bottin de ressources, des capsules nutritionnelles, des vidéos promotionnelles, etc.
- Le **Plaidoyer pour la sécurité alimentaire dans Ahuntsic**, fruit d'un long travail de consultation : http://solidariteahuntsic.org/images/Plaidoyer_Securite_alimentaire.pdf

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre Plaidoyer pour la sécurité alimentaire dans Ahuntsic. Rédigé par le Chantier Sécurité alimentaire de Solidarité Ahuntsic, il contient de nombreuses recommandations pouvant s'appliquer à d'autres quartiers et villes de l'agglomération de Montréal.

Le chemin parcouru au cours des six dernières années nous permet d'affirmer la pertinence de créer un conseil des politiques alimentaires pour Montréal. Notre chantier réunit des représentants de l'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, du Collège Ahuntsic et de plusieurs organismes intervenant en sécurité alimentaire dans notre quartier. Cette composition diversifiée est une valeur ajoutée pour saisir la complexité des enjeux et de mettre en œuvre des solutions adéquates.

La sécurité alimentaire est un enjeu primordial pour la santé des citoyens et il est essentiel de se doter de structures pour mieux travailler ensemble.

Pour le Chantier Sécurité alimentaire,

Peggy Henry
Responsable des chantiers
Solidarité Ahuntsic
chantiers@solidariteahuntsic.org

P.j. Plaidoyer pour la sécurité alimentaire dans Ahuntsic

PLAIDOYER POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS **AHUNTSIC**

CHANTIER SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Solidarité Ahuntsic

MEMBRES DU CHANTIER SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Michèle BOISCLAIR, Solidarité Ahuntsic

Karine BOIVIN, Rêvanous

Chantal COMTOIS, Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)

Valérie FÉQUIÈRE, Solidarité Ahuntsic

Sophie-Sylvie GAGNÉ, Comité santé et bien-être Ahuntsic (CSBE)

Normand GRAVEL, Prise II

Claude GRILLOT, CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord

Peggy HENRY, Solidarité Ahuntsic

Anne-Christine LAJOIE, Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Yolande MARCEAU, Société Saint-Vincent de Paul

Alice MARCOTTE, Collège Ahuntsic

Chantale PLOUFFE, L'œuvre des Samaritains

Daniel ROY, Marchés Ahuntsic-Cartierville

Marc SARDI, Ville en vert

Émilie THUILLIER, Conseillère de la ville pour Ahuntsic, Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Antonio TREJO, Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)

Photo de la page couverture : Ville en vert

Table des matières

INFORMATIONS GÉNÉRALES **1**
1. Au sujet du Chantier sécurité alimentaire 1
2. Objectifs du plaidoyer 1
3. Profil de la population ahuntsicoise 2
4. Des chiffres qui parlent 3

DÉFINITION ET FACTEURS CAUSANT L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE **3**
5. Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ? 3
6. Pauvreté et insécurité alimentaire 4
7. Des revenus qui n'augmentent pas 5
8. Hausse des coûts des aliments 5
9. Les déserts alimentaires 5

RESSOURCES ET DÉFIS **7**
10. La situation des ressources en place 7

AUTRES PISTES DE SOLUTIONS **9**
11. Lutte au gaspillage alimentaire 9
12. Lutte à la pauvreté 10

RECOMMANDATIONS **10**

MÉDIAGRAPHIE **17**

PLAIDOYER POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS AHUNTSIC

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Au sujet du Chantier sécurité alimentaire

Le Chantier sécurité alimentaire a été créé à la suite du processus de planification stratégique de Solidarité Ahuntsic en 2009 et est le fruit de la mobilisation d'un éventail de partenaires. Ce chantier regroupe des membres provenant d'organismes communautaires, d'établissements scolaires, du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des élus et des citoyens. Il s'agit d'acteurs engagés qui veulent mettre en place des solutions pour répondre aux multiples enjeux reliés à la sécurité alimentaire.

Cette cible soutient trois objectifs :

- Maintenir, consolider et développer les ressources existantes en dépannage alimentaire du quartier, services de première ligne ;
- Maintenir, consolider et développer les initiatives et services existants en accessibilité alimentaire ;
- Maintenir, consolider et développer les initiatives et services existants en agriculture urbaine.

2. Objectifs du plaidoyer

Après plusieurs années de travail, le Chantier estime pertinent de faire un état de la situation pour démontrer que, malgré l'engagement des partenaires et des efforts déployés dans la recherche et la mise en place de projets ou initiatives, les résultats obtenus à ce jour ne suffisent pas à répondre aux besoins. En effet, la demande d'aide alimentaire croît beaucoup plus rapidement que le développement des services pour y répondre et les partenaires du Chantier ne possèdent pas tous les leviers qui sont porteurs de solutions. C'est dans ce contexte que le Chantier fait un appel aux différents acteurs du quartier pour travailler ensemble à la recherche de solutions durables aux problèmes de sécurité alimentaire. Notre plaidoyer a pour objectifs :

- D'informer la communauté et les acteurs de différents paliers gouvernementaux pour susciter une prise de conscience sur les enjeux et les défis qui se posent dans la recherche de solutions pour lutter contre l'insécurité alimentaire;
- De susciter l'engagement collectif au profit de la sécurité alimentaire et élargir la mobilisation existante auprès des partenaires locaux pour renforcer et multiplier les actions favorisant l'accessibilité au niveau alimentaire ;
- D'influencer les décideurs afin que des politiques et des mesures concrètes soient mises en place pour faciliter et soutenir des initiatives locales ;
- D'identifier des pistes d'action qui peuvent être mises de l'avant et obtenir les leviers et les ressources nécessaires pour y arriver.

3. Profil de la population ahuntsicoise

Le quartier Ahuntsic (voir Carte 1) se classe au 6e rang des quartiers les plus peuplés de l'île de Montréal avec ses 78 560 habitants. Perçu comme un quartier aisé, la pauvreté est pourtant bien présente dans le quartier. En 2011, **16 800 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 22 % de la population totale**.

Carte 1 : Secteur Ahuntsic

Les données de recensement de 2011 de Statistique Canada, disponibles sur l'observatoire populationnel du Centre de santé et des services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord[1], nous dévoilent quelques caractéristiques sociodémographiques qui représentent des déterminants pouvant causer une situation économique et sociale précaire auprès d'une large couche de la population.

- Parmi l'ensemble des familles du quartier, 22 % sont des familles monoparentales, ce qui représente 4145 familles ayant 5900 enfants à charge :
- 80 % des familles monoparentales sont représentées par une femme ;
- On dénombre 1550 familles, monoparentales et biparentales, qui ont 3 enfants et plus ;
- La population immigrante représente 36 % de la population totale ;
- En 2011, 9 % de la population d'Ahuntsic, soit 7305 personnes, sont de nouveaux immigrants arrivés depuis 5 ans et moins ;
- Les familles immigrantes sont particulièrement touchées par la pauvreté dans le quartier : 41 % d'entre elles vivent sous le seuil de faible revenu, contre 36 % pour l'île de Montréal ;
- 18 % des personnes de 15 ans et plus n'ont aucun diplôme ;
- Plus de 70 % des usagers des services de dépannage alimentaire sont issus de l'immigration[2].

[1] CSSSAM-N, 2014.
[2] FÉQUIÈRE, Valérie. 2014.

4. Des chiffres qui parlent

Différentes études et enquêtes ont eu lieu au cours des dernières années et démontrent l'ampleur de la situation de l'insécurité alimentaire dans Ahuntsic.

Selon les statistiques de Moisson Montréal pour l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, plus de 10 000 personnes ont eu recours aux dépannages alimentaires en mars 2013, et 1257 repas ont été servis par les organismes communautaires du quartier durant ce même mois.[3]

Une enquête effectuée par le Chantier démontre que le pouvoir d'achat restreint est de loin le principal obstacle pour atteindre la sécurité alimentaire. En effet, 95 % des usagers des services d'aide alimentaire d'Ahuntsic considèrent que leur faible revenu et le prix des denrées sont les difficultés majeures pour se nourrir adéquatement.[4]

L'insécurité alimentaire affecte également les jeunes. Un portrait réalisé par le Comité santé et bien-être Ahuntsic, qui inclut des données obtenues lors d'un sondage réalisé par la Table concertation Jeunesse Ahuntsic en 2010, révèle que 6 % des élèves du secondaire ne mangent pas parfois en raison d'un manque de nourriture ou d'argent.[5] Cette situation est particulièrement fâcheuse, considérant le niveau de vie élevé d'un pays industrialisé comme le nôtre.

DÉFINITION ET FACTEURS CAUSANT L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

5. Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?

À la suite du Sommet mondial sur la santé, organisé en 1996 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (souvent référée à son acronyme anglais, FAO), la sécurité alimentaire a été définie comme étant :

> *l'accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant [aux humains] de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.*[6]

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec s'est inspiré de cette définition pour décliner le concept en points plus précis :

- Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine ;
- L'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie ;
- L'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré ;

[3] Moisson Montréal. 2013, p.1-4.
[4] FÉQUIÈRE, Valérie. 2014, p.13.
[5] Comité santé et bien-être Ahuntsic. 2012, p.13-15.
[6] FAO. 1996.

- Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptable sur le plan personnel et culturel ;
- Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine ;
- La consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales ;
- Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse par un système agroalimentaire durable.[7]

Pour le Chantier, lutter contre l'insécurité alimentaire, c'est améliorer la santé et le bien-être des citoyens pour leur permettre de mieux développer leur potentiel et de participer plus activement à notre communauté. Cependant, les défis sont nombreux et semblent difficiles à surmonter, dans un contexte social et économique où le pouvoir d'achat des ménages a tendance à baisser plutôt qu'à augmenter.

6. Pauvreté et insécurité alimentaire

Le quartier Ahuntsic compte des milliers de personnes à faible revenu et nombreuses sont celles qui sollicitent de l'aide alimentaire. La plupart de ces personnes ont comme source de revenus les prestations de différents programmes d'aide financière gouvernementale[8]. Cependant, au cours des dernières années, les personnes qui ont un emploi sont venues s'ajouter aux demandeurs d'aide alimentaire habituels. En effet, nous constatons que les services de dépannage alimentaire du quartier sont aussi fortement fréquentés par des personnes en emploi[9], mais qui ont un faible revenu et qui éprouvent beaucoup de difficulté à se nourrir adéquatement et en quantité suffisante. Cette situation s'avère plus complexe pour les familles monoparentales et les familles nombreuses.

Concrètement, souffrir d'insécurité alimentaire, c'est :

- Devoir choisir entre payer le loyer ou se priver d'aliments;
- Partir à l'école ou au travail sans avoir déjeuné;
- Se priver afin de pouvoir nourrir ses enfants;
- Manquer de connaissances pour faire des choix justes et sains;
- S'inquiéter d'un manque de nourriture.

Centraide Montréal, 2014

Les impacts sont nombreux et amènent d'autres problématiques, que ce soit pour se concentrer à l'école ou au travail. Une personne qui a faim n'est pas entièrement disposée à effectuer les tâches quotidiennes qui peuvent sembler simples à première vue. Sans compter le stress et le sentiment d'échec auxquels peut être soumis un parent qui ne réussit pas à combler les besoins de base de sa famille.

[7] MSSS. 2008, p.14.
[8] FÉQUIÈRE, Valérie. 2014, p.11.
[9] *Ibid.*, p.11.

7. Des revenus qui n'augmentent pas

Selon Statistique Canada, 34 % des ménages montréalais (propriétaires et locataires) dépensaient en 2011 plus de 30 % de leurs revenus pour se loger[10]. En se basant sur les chiffres publiés par Statistique Canada, le Front populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a calculé que le loyer médian au Québec entre 1981 et 2011 a augmenté de 200 % à Montréal, alors que le revenu médian n'a augmenté que de 119 % durant cette période[11]. Parmi la population active, qui peut confirmer que leur pouvoir d'achat a suffisamment augmenté au cours des dernières années pour faire face à la hausse des prix ? Selon les données du ministère du Travail, 345 000 personnes au Québec travaillent au salaire minimum. Il est à noter que les femmes, au nombre de 213 000, représentent plus de 60 % de ces salariés.[12] Combler ses besoins alimentaires peut être assez ardu dans de telles conditions socioéconomiques.

8. Hausse des coûts des aliments

Depuis la hausse fulgurante de certains produits de base dans l'alimentation mondiale en 2007 et 2008, le prix des denrées ne cesse d'augmenter rapidement. Plusieurs facteurs contribuent à cette problématique : utilisation des terres agricoles pour la production de biocarburants, croissance économique des pays émergents, hausse de spéculation sur les produits agricoles, augmentation du prix du pétrole, récurrence des épisodes de sécheresse notamment en raison des changements climatiques, etc.[13] Le Canada n'est pas à l'abri de cette hausse de prix, évaluée entre 2 et 5 % selon les sources pour le panier d'épicerie au cours de l'an dernier[14]. Certains produits, tels que la viande, coûtent en moyenne 14 % plus cher. D'autres hausses sont à prévoir, notamment en raison de la faiblesse du dollar canadien, puisque 80 % des produits maraîchers sont importés[15]. Cette augmentation notable du prix de l'épicerie, qui ne risque pas de ralentir, combinée avec celle du loyer médian en rapport avec l'augmentation salariale, fragilise un grand nombre de ménages.

En mai 2014, les données offertes par le Dispensaire diététique de Montréal nous permettent de calculer qu'il en coûterait environ 229,16 $ par semaine pour une famille de deux adultes, d'un adolescent et d'un enfant pour accéder à une alimentation qui satisfait l'apport nutritionnel nécessaire en fonction de l'âge et du sexe[16]. Une enquête sur l'évaluation des besoins des usagers des services en aide alimentaire à Ahuntsic révèle que ces familles déboursent en moyenne entre 25 $ et 50 $ par semaine pour leur épicerie[17], un montant clairement insuffisant malgré l'aide alimentaire pour subvenir à leurs besoins nutritionnels.

9. Les déserts alimentaires

L'accessibilité économique n'est pas la seule cause de l'insécurité alimentaire. Chaque semaine, faire son épicerie peut se révéler un véritable défi pour plusieurs ménages en ce qui concerne le transport. Selon la Direction de la

[10] Statistique Canada. 2011.
[11] FRAPRU. 2014.
[12] Ministère du Travail. 2014.
[13] FAO. 2009.
[14] LEROUX, Rémi. 2014.
[15] CHARLEBOIS, Sylvain, cité dans MARSAN, Jean-Sébastien. 2014.
[16] Dispensaire diététique de Montréal. 2014.
[17] FÉQUIÈRE, Valérie. 2014, p.13.

santé publique, il y a « désert alimentaire » lorsque les ménages doivent faire plus de 500 mètres pour accéder à des produits frais comme des fruits, des légumes, des produits laitiers, de la viande, etc. L'accès aux fruits et légumes est plutôt inégal dans Ahuntsic. La Carte 2 (page suivante) montre en rouge les déserts alimentaires d'Ahuntsic. Nous pouvons constater rapidement que notre territoire représente une disparité importante en matière d'accès à des produits sains. Les cercles sur la carte présentent les zones prioritaires pour le Chantier : les déserts alimentaires dans les districts Sault-au-Récollet et Saint-Sulpice, ainsi que l'axe Nord-Sud suivant la rue Lajeunesse. Lorsque les épiceries sont distancées, comme dans ces zones, le dépanneur devient souvent un lieu d'approvisionnement pour certaines personnes, malgré le choix limité et la piètre qualité nutritionnelle des produits vendus. Il s'agit d'un constat très négatif qui n'annonce rien de bon pour prévenir les multiples problématiques engendrées par ce manque d'accès physique. Cette inégalité territoriale contribue à accroître les inégalités sociales en matière de santé.

Carte 2 : Accès aux fruits et légumes dans Ahuntsic

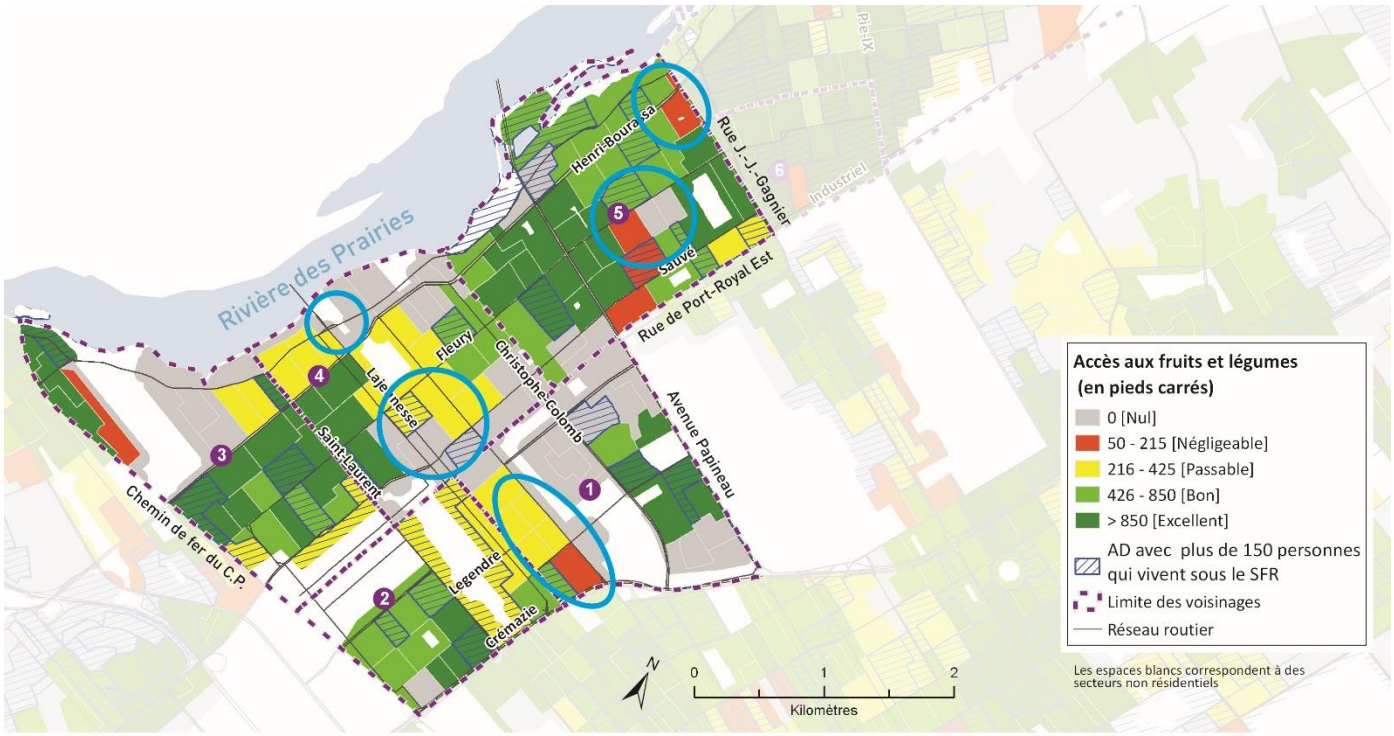

Modifiée à partir d'une carte de la Direction de la santé publique, 2014

Le désert alimentaire se trouve souvent associé aux endroits touchés par un haut pourcentage de bas revenus. En termes plus précis, il s'agit d'une réelle ségrégation territoriale que vivent actuellement les résidents les plus démunis d'Ahuntsic en ce qui concerne l'accès à des aliments sains.

Malgré ces problèmes d'accès physique et économique aux denrées alimentaires, des moyens pour aider et outiller les individus et leurs familles existent.

10. La situation des ressources en place

Les organismes communautaires en sécurité alimentaire sont les principaux acteurs qui travaillent au quotidien pour venir en aide aux personnes qui font face à l'insécurité alimentaire. Les ressources existantes luttent de différentes façons pour améliorer la sécurité, mais aussi l'autonomie alimentaire dans le quartier, et font face à de multiples défis. Trois secteurs d'action et d'intervention au niveau de l'accès aux aliments se démarquent dans le quartier : l'aide alimentaire, la vente d'aliments sains à faible coût et l'agriculture urbaine.

10.1. Aide alimentaire

Le service d'aide alimentaire est considéré comme un tremplin pour aider les personnes en situation précaire à améliorer leur condition. Les organismes d'aide alimentaire situés à Ahuntsic, comme le Service de nutrition et d'action communautaire et L'œuvre des Samaritains, offrent non seulement des denrées, mais aussi d'autres programmes et activités complémentaires en sécurité alimentaire. Une fois les besoins alimentaires immédiats comblés, il est beaucoup plus facile d'accompagner l'individu dans le développement de ses compétences en saine alimentation, que ce soit par des cuisines collectives ou des ateliers de cuisine. Le dépannage alimentaire est donc un service de première ligne essentiel, qui permet de rejoindre les citoyens bien souvent en situation de crise et de les orienter par la suite vers des services favorisant du même coup leur autonomisation et l'amélioration du milieu de vie du quartier en renforçant les liens sociaux.

Cependant, les ressources en dépannage alimentaire dans le quartier sont assujetties à des enjeux essentiellement financiers qui limitent la portée de leurs actions et qui, dans certains cas, menacent leur avenir opérationnel. Parmi ces enjeux se trouve notamment la difficulté d'obtenir des subventions : les bailleurs de fonds privilégient de plus en plus le financement de projet selon des critères précis plutôt que de soutenir la mission des organisations. Ce type de subvention peut poser problème si l'organisme ne réussit pas à se qualifier pour l'obtenir et s'il n'y a pas de possibilité de renouvellement.

Un autre défi rencontré par ces organismes est celui d'offrir des aliments répondants aux standards nutritionnels souhaités, car malgré leur bonne volonté, ils sont limités par le type d'aliments reçus des donateurs.

10.2. Vente d'aliments sains à faible coût

Il existe différents types d'initiatives en vente d'aliments sains à faible coût : des paniers offerts à prix fixe (Bonne Boîte Bonne Bouffe) et des petits marchés saisonniers (Marché mobile et Haltes maraîchères). Les marchés saisonniers visent à se rapprocher des citoyens tout en valorisant les aliments de fermes locales. L'ambiance festive, les échanges et les activités de sensibilisation souvent présents dans ces marchés permettent de faire de la vente et de l'achat d'aliments une activité plus agréable et enrichissante. Malgré leur présence à des endroits stratégiques, ces initiatives se heurtent tout de même à une compétition féroce de la part des grandes surfaces qui représentent encore l'option alimentaire favorisée, même si certaines personnes doivent se déplacer en dehors d'un rayon de 500 mètres de leur résidence. Ainsi, la rentabilisation de ces initiatives demeure l'enjeu principal afin de pouvoir desservir les déserts alimentaires du quartier en produits frais et sains.

10.3. Agriculture urbaine

Les projets d'agriculture urbaine s'inscrivent dans une perspective de développement durable tant leurs bénéfices sont nombreux des points de vue social, économique et environnemental. Effectivement, si les jardins collectifs et autres initiatives maraîchères en ville contribuent à l'autonomie alimentaire des citoyens, elles peuvent également permettre de revitaliser des zones urbaines, diminuer les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité, la mobilisation citoyenne et la cohésion sociale, et plus encore[18]. L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville possède le nombre le plus élevé de jardinets, cependant leur taille est beaucoup plus restreinte que dans les autres arrondissements[19]. À la suite de la consultation publique de 2012 sur l'agriculture urbaine, les commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal ont constaté l'effervescence de ce type d'activité et ses avantages. Pour leur part, les organismes œuvrant en agriculture urbaine sont contraints par le manque d'accès à des surfaces pour aménager des jardins ainsi que par un manque de sensibilisation et d'éducation vis-à-vis des pratiques de production alimentaire en milieu urbain auprès des citoyens, des organismes et institutions partenaires et des bailleurs de fonds. Le financement des projets menés par le milieu communautaire a été recommandé par les commissaires. Dans une optique d'améliorer la sécurité alimentaire dans Ahuntsic, l'agriculture urbaine demeure un secteur d'intervention à développer en raison, entre autres, des occasions inouïes d'implication citoyenne qu'elle présente.

10.4. Difficultés communes

Bien que leurs projets varient, les ressources communautaires en sécurité alimentaire font face à des défis communs importants :

- une demande croissante pour leurs services ;
- un manque de financement chronique pour la mission de base ;
- des subventions non renouvelables ;
- des locaux souvent petits et inadéquats ;
- un roulement de personnel plus élevé qu'ailleurs en raison de salaires et de conditions de travail non compétitifs, ainsi qu'un recours fréquent à des subventions salariales (qui ne durent que 6 mois) et à des programmes temporaires pour engager des travailleurs ;
- un besoin constant de bénévoles pour assurer une certaine stabilité aux services, avec tous les problèmes que cela peut comporter de constance, de disponibilité, etc.

Ces difficultés consument temps et énergie pour le personnel de ces organismes, et fragilisent ainsi davantage la qualité des services offerts au milieu.

[18] OCPM. 2012, p.21-25.

[19] L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville possède 1056 jardinets dans ses 9 jardins communautaires. Cependant, il possède seulement la 12e plus grande superficie sur les 19 arrondissements de la ville (OCPM. 2012, p.141).

En plus de l'aide alimentaire, de la vente d'aliments sains à faible coût et de l'agriculture urbaine, le Chantier s'intéresse également à d'autres domaines d'intervention pour lui permettre d'accroître l'efficacité des actions en sécurité alimentaire des organisations d'Ahuntsic.

11. Lutte au gaspillage alimentaire

Chaque année dans le monde entier, c'est 1,3 gigatonne (Gt) de denrées comestibles qui sont perdues ou jetées. Les conséquences de ce gaspillage sont gigantesques, et ce à tous les niveaux : pertes économiques, injustice sociale, gaspillage de ressources et pollution. Le gaspillage alimentaire à l'échelle mondiale est responsable d'une telle quantité de gaz à effet de serre que s'il était considéré comme un pays, il serait le 3e plus grand émetteur (3,3 Gt CO_2éq par année), après la Chine et les États-Unis[20]. Le parlement européen a pris l'affaire au sérieux et a déclaré 2014 « Année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire ». Au Canada, les initiatives sont rarissimes et les données statistiques quasi inexistantes. Selon les estimations d'un expert rencontré dans le cadre d'un essai sur le sujet, un supermarché québécois jette en moyenne 800 kg de denrées comestibles par semaine, et ce chiffre grimpe à 3 tonnes pour les grandes surfaces[21].

La mise à la poubelle de ces aliments représente une double perte économique pour les commerçants. Non seulement ce sont des ventes perdues, mais ces résidus alimentaires entraînent également des coûts supplémentaires pour les gérer comme des déchets. Avec le bannissement de l'enfouissement des matières organiques au Québec d'ici 2020[22], la gestion de ces « indésirables » deviendra un véritable casse-tête pour les épiceries qui ne se seront pas adaptées suffisamment rapidement. Et pourtant, il existe des solutions de rechange au gaspillage des denrées dont le côté esthétique ou la fraîcheur laisse à désirer. En 2014, le parlement wallon, en Belgique, a adopté un décret obligeant les commerçants à donner les aliments invendus à au moins une association d'aide alimentaire[23]. Au Québec, et plus particulièrement à Ahuntsic, il existe quelques ententes de gré à gré entre des organismes et des commerçants, mais le Chantier souhaite aller plus loin. Des partenariats officiels seront développés au courant de l'année 2014-2015 afin que les épiceries du quartier puissent contribuer à soutenir l'aide alimentaire, tout en diminuant leurs problèmes de gestion des aliments invendus.

[20] FAO. 2013, p.17.
[21] DUFOUR, Michel, cité dans MÉNARD, Éric, 2013, p.22.
[22] MDDELCC. 2011.
[23] Union des Villes et Communes de Wallonie. 2014.

12. Lutte à la pauvreté

La sécurité alimentaire s'insère dans une lutte plus large, celle de la réduction de la pauvreté. Bien que le Chantier se contente ici de proposer un état de la situation et des recommandations en sécurité alimentaire, il appuie aussi toute initiative ou politique sociale qui permettrait l'amélioration des conditions de vie des citoyens d'Ahuntsic. Que ce soit une plus grande offre de logements abordables, une amélioration de l'insertion sur le marché du travail, une augmentation des prestations d'aide sociale, une hausse du salaire minimum, l'ouverture de nouvelles garderies subventionnées, ou encore la stimulation de la mise en place de réseaux d'entraide, tout projet pouvant contribuer à la lutte à la pauvreté a un potentiel d'améliorer à différents degrés la sécurité alimentaire des Ahuntsicois.

RECOMMANDATIONS

Le tableau de recommandations présenté aux pages suivantes détaille des propositions pour les différentes problématiques rencontrées par les organisations, les intervenants et les citoyens d'Ahuntsic et posant un frein à l'atteinte de la sécurité alimentaire. Ces propositions sont issues des travaux de consultation et réflexion du Chantier, qui s'occupe de mobiliser le milieu afin de trouver des solutions communes à des problèmes communs. Nous soutenons que l'approche locale est à privilégier pour être au diapason avec les besoins de la communauté et ainsi pouvoir soutenir adéquatement les ressources et les acteurs locaux. Le Chantier sécurité alimentaire d'Ahuntsic souhaite qu'à la suite de la présentation de ce plaidoyer émerge un dialogue constructif avec les décideurs, et que des actions concrètes puissent en découler. Agir ensemble pour améliorer le milieu de vie est dans l'intérêt de tout un chacun.

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	ACTEURS INTERPELLÉS
AGRICULTURE URBAINE		
1. Manque de financement pour les projets d'agriculture urbaine	1.1. Indexer ou bonifier le Programme éco-quartier afin de faciliter la réalisation de projets d'agriculture urbaine 1.2. Interpeller les différents paliers gouvernementaux et le secteur privé sur l'importance d'octroyer du financement aux projets d'agriculture urbaine 1.3. Encourager et soutenir l'établissement d'entreprises agricoles locales ou les projets d'agriculture urbaine des organismes dans l'arrondissement	• Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville • Ville de Montréal • Élus municipaux • Élus provinciaux • Élus fédéraux • CDEC • Fondations privées
2. Manque de terrains pour la réalisation de projets d'agriculture urbaine	2.1. Faire la liste des terrains sous-utilisés des domaines public et privé où pourraient être entrepris des projets d'agriculture urbaine 2.2. Revoir le règlement d'urbanisme afin de le rendre plus souple l'utilisation de terrains publics ou privés pour des projets d'agriculture urbaine 2.3. Sensibiliser et informer les institutions, les commerces et les industries à maximiser le potentiel de leurs terrains et de leurs toits en termes d'agriculture urbaine (en terre et en bacs) 2.4. Identifier les ressources pouvant évaluer la qualité des sols pour les particuliers, les organismes et les entreprises, afin de déterminer s'ils sont adéquats pour l'agriculture urbaine	• Chantier • Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville • Grands propriétaires terriens : Hydro-Québec, STM, Canadien Pacifique, Canadien National, Marché central, institutions provinciales (ex. CSSS, prisons), établissements scolaires, communautés religieuses, etc. • Élus provinciaux • Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC)

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	ACTEURS INTERPELLÉS
AGRICULTURE URBAINE		
3. Manque d'éducation, de sensibilisation et d'outils destinés aux particuliers, organismes, entreprises et institutions vis-à-vis l'agriculture urbaine	3.1. Sensibiliser les établissements scolaires à l'élaboration de jardins éducatifs 3.2. Sensibiliser les grands propriétaires privés et publics à la plantation d'arbres fruitiers sur leurs terrains 3.3. Soutenir les organismes locaux dans leurs démarches de sensibilisation (financement, prêts de locaux, octroi d'espace médiatique) 3.4. Revoir la distribution annuelle de fleurs par l'arrondissement et rendre disponibles des espèces potagères et comestibles aux citoyens	• Établissements scolaires • Grands propriétaires terriens (voir la liste au point 2) • Établissements scolaires • Élus municipaux • Élus provinciaux • Élus fédéraux • Ville en vert • Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
4. Perte de récoltes de jardins des particuliers	4.1. Favoriser le partage des récoltes des jardins privés et communautaires et des arbres fruitiers entre les citoyens et les organismes (ex. Troc ton jardin, Plantcatching, etc.)	• Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville • Ville en vert • Organismes communautaires
SOUTIEN AUX RESSOURCES EN AIDE ALIMENTAIRE		
5. Sous-financement des organismes d'aide alimentaire	5.1. Assurer un financement ou un soutien récurrent aux organismes d'aide alimentaire afin que leurs besoins de base (frais de locaux, salaires d'employés permanents, etc.) soient comblés à long terme 5.2. Assouplir les critères de sélection à l'octroi des subventions (ex. ne pas seulement financer les nouveaux projets) 5.3. Assouplir les programmes d'Emploi Québec	• Gouvernement du Québec (PSOC) • Centraide • Fondations privées • Élus municipaux • Élus provinciaux • Élus fédéraux

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	ACTEURS INTERPELLÉS
SOUTIEN AUX RESSOURCES EN AIDE ALIMENTAIRE		
6. Difficulté de trouver des locaux adéquats pour les services	6.1. Soutenir les organismes d'aide alimentaire dans la recherche, l'obtention et le maintien de locaux de grandeur adéquate, bien situés, conformes et salubres	• Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville • Élus municipaux • Élus provinciaux • Communautés religieuses • CSSS • Chantier
7. Hottes de cuisine non conformes dans les locaux communautaires	7.1. Assouplir le Règlement sur la prévention des incendies, afin de permettre des hottes de cuisine résidentielles dans les locaux communautaires 7.2. À court terme, subventionner l'achat de hottes de cuisine commerciales dans des locaux qui pourront ensuite être partagés par les différents organismes	• Sécurité incendie de Montréal • Ville de Montréal • Élus municipaux • Élus provinciaux • Élus fédéraux • OMHM • Communautés religieuses • Fondations privées • Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	ACTEURS INTERPELLÉS
LUTTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE		
8. Quantité de denrées comestibles non vendues jetées	8.1. Développer des partenariats entre les commerçants et les organismes communautaires pour récupérer les denrées comestibles invendues 8.2. Créer un guide réglementaire et pratique des dons aux associations d'aide alimentaire, à l'intention des distributeurs et commerçants, en s'inspirant de celui de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Rhône-Alpes (France)[24] 8.3. Modifier la législation provinciale afin d'obliger les commerces alimentaires à donner une partie de leurs denrées à au moins un organisme, en prenant exemple sur la Wallonie (Belgique) 8.4. Informer et démystifier auprès des commerçants et du public la signification de la date de péremption sur les produits, établie par l'Agence canadienne d'inspection des aliments	• Chantier • Élus provinciaux • Gouvernement du Québec • Élus fédéraux • Agence canadienne d'inspection des aliments • Organismes communautaires
ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION		
9. Accès difficile aux repas santé à prix abordable	9.1. Assurer un financement aux organismes ou un soutien récurrent aux projets permettant d'offrir des repas sains à prix abordable (popotes roulantes, repas communautaires, etc.)	• Gouvernement du Québec (PSOC) • Centraide • Fondations privées • Élus municipaux • Élus provinciaux

[24] DRAAF Rhône-Alpes. 2013.

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	ACTEURS INTERPELLÉS
ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION		
10. Accès physique difficile aux commerces d'alimentation	10.1. Avoir des machines distributrices dans les lieux publics avec des aliments sains à la place des croustilles et des tablettes de chocolat 10.2. Bonifier l'offre d'aliments frais (fruits et légumes) dans les dépanneurs, tel que proposé par la Direction de la santé publique dans le cadre de Je vois Mtl et inspiré par l'initiative « Healthy Corner Stores » à Philadelphie[25] 10.3. Développer des initiatives de livraison gratuite du panier d'épicerie pour les personnes qui en ont besoin 10.4. Maintenir le soutien de projets tels que les Haltes maraichères 10.5. Encourager la vente de fruits et légumes provenant de productions locales 10.6. Consolider les actions de vente de fruits et légumes à prix abordable dans des secteurs névralgiques (ex. sortie de métro) 10.7. Identifier des points de chute pour Bonne Boîte Bonne Bouffe dans tous les déserts alimentaires du quartier	• Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville • Élus municipaux • Centraide • Direction de la santé publique • Commerces d'alimentation • Élus provinciaux • Chantier

[25] Direction de santé publique de Montréal. 2014.

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	ACTEURS INTERPELLÉS
ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION		
11. Manque de connaissances et de compétences en saine alimentation	11.1. Encourager les initiatives d'ateliers de cuisine et les postes d'animateurs communautaires 11.2. Intégrer des activités d'initiation, de découverte et de développement de compétences dès la petite enfance 11.3. Réintégrer le cours d'économie familiale avec des notions en saine alimentation et en autonomie alimentaire (ex. conserves, jardinage) visant à développer les compétences de nos jeunes 11.4. Promouvoir la consommation de fruits et légumes en les démystifiant et en renforçant les compétences culinaires des individus 11.5. Promouvoir les saines habitudes de vie auprès des citoyens et promouvoir et soutenir les actions effectuées localement 11.6. Rendre l'expertise des ressources spécialisées davantage accessible aux intervenants communautaires (ex. nutritionniste du CSSS)	• Élus municipaux • Élus provinciaux • Commissions scolaires • Ministère de l'Éducation (MELS) • Ville de Montréal • Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville • Chantier • Organismes communautaires • CSSS

MÉDIAGRAPHIE

Centraide Montréal. 2014. *La sécurité alimentaire*, sur le site : http://www.centraide-mtl.org/fr/enjeux/la-securite-alimentaire/

Centre de santé et des services sociaux d'Ahuntsic et de Montréal-Nord (CSSSAM-N). 2014. *Observatoire populationnel*, sur le site : http://www.csssamn.ca/votre-csss/qui-nous-sommes/portrait-de-la-population/#c19442

Comité santé et bien-être Ahuntsic. 2012. *Portrait des habitudes de vie des jeunes de 0 à 17 ans,* 19 pages.

Direction de santé publique de Montréal. 2014. « Une pomme avec ça ? Projet dépanneurs santé », projet soumis à Je vois Mtl, sur le site : https://jevoismtl.com/post/72032

Direction régionale de l'alimentation, de l'agroagriculture et de la forêt de Rhône-Alpes (DRAAF Rhône-Alpes). 2013. *Donner aux associations alimentaires – Entreprises du secteur alimentaire : guide pratique et réglementaire*, 72 pages, sur le site : http://www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_don_alimentaire_entreprises_09-2013_cle418d52.pdf

Dispensaire diététique de Montréal. 2014. *Coût du panier à nutritions nutritif – Mai 2014*, 2 pages, sur le site : http://www.dispensaire.ca/files/14-05_Cout_PPN_FR.pdf

FÉQUIÈRE, Valérie. 2014. *Rapport final sur l'évaluation des besoins en sécurité alimentaire sur le territoire d'Ahuntsic*, 39 pages.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). 2014. *Dossier noir logement et pauvreté : chiffres et témoignages*, sur le site : http://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2014/09/Dossier-noir-2014VF_web.pdf

LEROUX, Rémi. 2014. « La hausse des prix plombe le panier d'épicerie », *Protégez-vous* (8 octobre 2014), sur le site : http://www.protegez-vous.ca/sante-et-alimentation/la-hausse-des-prix-plombe-le-panier-depicerie.html

MARSAN, Jean-Sébastien. 2014. « Aliments : hausse de prix et ventres creux », *Argent.Canoe.ca*, (6 octobre 2014). Sur le site : http://argent.canoe.ca/vos-finances/consommation/aliments-hausse-des-prix-et-ventres-creux-6102014

MÉNARD, Éric, 2013. *Gaspillage alimentaire et insécurité alimentaire; Pistes de solutions pour lutter simultanément contre deux problèmes majeurs*, Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke, 81 pages.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). 2008. *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*, 39 pages, sur le site : http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-208-01.pdf

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques (MDDELCC). 2011. « Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, plan d'action 2011-2015 », sur le site : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/presentation.pdf

Ministère du Travail. 2014. « Journée internationale des travailleurs - Hausse du salaire minimum à 10,35 $ l'heure le 1er mai », communiqué de presse (30 avril 2014), sur le site : http://www.travail.gouv.qc.ca/liste_des_nouvelles_du_ministere/details_de_nouvelles_du_ministere.html?tx_ttnews[tt_news]=460&cHash=c8cfd2f0a3d1758135b54cc528f59322

Moisson Montréal. 2013. *Statistiques Ahuntsic/Bordeaux-Cartierville Mars 2013 – issues du Bilan Faim 2013*, 4 pages.

Office de consultation publique de Montréal (OCPM). 2012. *État de l'agriculture urbaine de Montréal – Rapport de consultation publique*, 157 pages.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 1996. *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale,* sur le site : http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.HTM

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2009. « Pourquoi une telle hausse des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux ? » *La situation des marchés des produits agricoles 2009 – Première partie*, 22 pages, Sur le site : ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/i0854f/i0854f01.pdf

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2013. *Food Wastage Footprint – Impacts on Natural Resources : Summary Report*, 63 pages, sur le site : http://www.fao.org/docrep/018/i3347e/i3347e.pdf

Statistique Canada. 2011. *Profil de l'Enquête nationale auprès des ménages de Montréal, Québec*, sur le site : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2466023&Data=Count&SearchText=Montreal&SearchType=Begins&SearchPR=01&A1=All&B1=All&Custom=&TABID=1

Union des Villes et Communes de Wallonie. 2014. « Nouvelles habilitations gouvernementales dans le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement » (4 avril 2014), sur le site : http://www.uvcw.be/actualites/33,674,227,227,5509.htm